

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2024

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, DE FINANCES, DE TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE, DE DROIT PÉNAL, DE DROIT SOCIAL ET EN MATIÈRE AGRICOLE - (N°  
2041)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CD65

présenté par  
M. Adam, rapporteur

-----

### ARTICLE 15

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« du paragraphe 5 »

les mots :

« des paragraphes 5 et 7 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à corriger une référence aux paragraphes concernés de l'article 3 quater de la directive 2003/87, conformément à l'article 3 quinquies de la directive 2003/87.